

LA
Semaine Religieuse
 DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Ordination. — VI Les études bibliques. — VII Le bienheureux curé d'Arz. — VIII Une leçon donnée par le roi Edouard. — IX Correspondance des Etats-Unis. — X Mgr A.-X. Bernard, protonotaire apostolique *ad instar participantium*. — XI Sa Majesté la reine d'Angleterre à Notre-Dame-de-la-Garde. — XII Apostolat de la prière. — XIII Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 11 juin

Pentecôte, Quatre-Temps, Ste-Trinité (profession de foi) et, dans les diocèses de Montréal et de Joliette, collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 11 juin

Fête de la PENTECOTE, double de 1e cl, privil. ; à la messe tous s'agenouillent après l'épître, au chant du 2e verset ; préf. de la Pentecôte. — II vêpres de la fête.

NOTE. — C'est samedi soir (non le midi) qu'on remplace le *Regina cali* par l'*Angelus*.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 18 juin

Les titulaires, (autres que la Sainte-Trinité, le Saint-Sacrement, Saint-Jean-Baptiste, les apôtres Ss. Pierre et Paul) qui, cette année, tombent entre le 12 juin et le 23 juillet n'auront leur solennité que le 23 juillet (avec renvoi de celle du Sacré-Cœur de Jésus au 30 juillet ; ceux qui tombent le jour de la Pentecôte ou de la Sainte-Trinité n'ont pas de solennité ; leur office seul est rempli.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de la Sainte-Trinité (Contre-cœur).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de la Sainte-Trinité (Rockland).

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 10 mai 1905.

LNE correspondance romaine devrait toujours parler du Souverain-Pontife ; mais à cela, surtout dans le moment présent, il y a un grave inconvénient. L'importance des questions qui s'agitent dans la sainte Eglise et sur lesquelles le Souverain-Pontife doit prendre une décision, est telle qu'il faut éviter avec soin de le faire penser ou parler avant qu'il n'ait décidé de le faire. Le pape actuellement s'évertue à dissimuler sa pensée ; et quand des évêques français viennent insister pour avoir une direction, il leur répond par des phrases générales d'avoir confiance en la divine Providence et de ne point se laisser décourager, mais il évite avec un soin extrême de dire ce qu'il fera. Toutefois il continue à affirmer qu'il ne laissera point l'Eglise de France sans une direction claire et précise. Ajoutons, pour préciser, que ce mot direction est impropre. Le pape, après avoir tout pesé devant Dieu, mûrement examiné le pour et le contre, émanera des instructions qui indiqueront à tous, évêques, prêtres et fidèles, non point ce qu'ils pourront faire, mais ce qu'ils devront faire.

— La question du *Sillon* grossit en France. M. Marc Sangnier se multiplie, fait partout des conférences ; et son éloquence lui suscite presque partout des ovations enthousiastes. Cependant beaucoup de personnes ne sont pas sans inquiétudes sur la portée et les conséquences de ce mouvement. Elles trouvent que parlant toujours de démocratie, M. Marc Sangnier ne la définit point ; et quand il hasarde une définition, il en donne une qui est l'opposé du mot lui-même. C'est grâce à ce sophisme qu'il déclare que tout chrétien est démocrate de naissance, que la démocratie peut seule nous sauver et qu'elle est inséparable de l'Eglise. Or ce mouvement n'est point selon la tradition ; il ne s'appuie point sur l'histoire ; il n'est pas une

conséquence des principes théologiques. M. Marc Sangnier veut surtout convertir les prêtres à ses chères théories, il recherche les occasions de leur parler... et quelques évêques lui facilitent cette tâche. Il entraîne les jeunes, fait réfléchir, et parfois douloureusement, les vieux, qui ne se grisent pas de quelques phrases, mais vont plus loin et plus haut. L'action de M. Marc Sangnier est, selon lui-même, parallèle à celle de l'Eglise ; mais il n'y a point de pont qui réunisse ces deux voies, et il refuse obstinément d'en jeter. L'Eglise poursuit sa route, lui suit la sienne. C'est là une imprudence : car, comme le Souverain-Pontife le dit aux Italiens, on ne peut pas faire œuvre catholique sans se soumettre absolument à la direction de l'Eglise. Et il semble que M. Marc Sangnier réalise en France, ou tend à réaliser, ce que Pie X blâme avec raison en Italie. Les démocrates chrétiens italiens ne veulent point que les évêques se mêlent de leur action, comme M. Marc Sangnier ne veut point que son *Sillon* relève des évêques. On peut résumer les desiderata que suscite l'œuvre de M. Marc Sangnier dans cette conclusion d'un article de l'abbé Delfour, dans *l'Université catholique* : « On vous demande de méditer la maxime favorite du cardinal Guibert : le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. On vous demande de vous recueillir quelquefois, de témoigner aux méchants un peu moins d'amour et aux bons un peu moins de haine ; on vous demande surtout de penser clair ».

— La brochure annoncée sur la question de la dotation du Saint-Siège vient de paraître et suscitera d'ardentes polémiques. Son titre est *La dotazione imprescrittibile della legge delle guarentigie*. Mais à l'encontre des brochures précédentes, celle-ci est signée et son auteur, Mgr Nazzareno Patrizzi, est un jeune prélat attaché à la Congrégation des Evêques et Réguliers. Or le fait qu'elle est signée par un prélat qui a une charge dans une Congrégation et veut y faire sa carrière, a une importance considérable. Il est clair que Mgr Patrizzi ne s'est point jeté de gaité de cœur dans cette question qui

suscitera tant de controverses, sans s'être assuré une porte de sortie, en un mot, sans prendre ses précautions pour que cette brochure ne puisse point nuire à son avenir. Pour parler en langage clair, si cet opuscule ne porte point l'*Imprimatur* du Maître du Sacré-Palais, il est certain qu'il n'a point été publié sans l'assentiment du Saint-Siège. Et c'est précisément ce qui fait la gravité de la brochure qui, venant après un article de décembre de la *Civiltà Cattolica* traitant la même question, pourrait indiquer une orientation nouvelle.

— Je dis : pourrait indiquer ; car il y a une autre interprétation plus obvie, plus naturelle, et qui s'accorde mieux avec ce que l'on sait de Pie X. Au milieu des bruits de guerre qui nous entourent, de la persécution qui s'avance en France contre l'Eglise, on a oublié la question romaine. Cette question est cependant primordiale pour le Saint-Siège et pour l'Eglise ; et le pape a tout intérêt à la tenir toujours ouverte. Il ne serait point étonnant que le Souverain-Pontife ait permis l'article de la *Civiltà* et la brochure de Mgr Patrizzi précisément dans ce but. La question romaine n'a que deux côtés actuellement attaquables, le palais du Vatican et la dotation italienne. La question du Vatican n'offre aucun prétexte à polémique. Le gouvernement italien a respecté scrupuleusement sur ce point la loi des garanties et aucun acte de son côté n'est venu disputer, même de loin, la paisible possession de ce palais au Souverain-Pontife. La dotation italienne est le second point faible de la question et le seul moyen pratique par lequel, dans les circonstances actuelles, cette question peut passionner le public. Cette question se subdivise en deux autres. Le gouvernement italien doit-il l'intégralité de cette dotation, capital et intérêts accumulés depuis 35 ans, ce qui ferait une somme de 110 millions ? Et dans l'affirmative, convient-il que le Saint-Siège touche cette dotation ?

— Mgr Patrizzi examinant la première question, la résout affirmativement. On peut n'être point de son avis sur ce point ; et nombre

de personnes en effet soutiennent que la dotation pontificale suit les mêmes règles que les autres titres italiens. Elle se prescrit au bout de cinq ans pour les intérêts ; et si au bout de trente ans, on n'a jamais touché les intérêts ou fait un acte interrompant la prescription, le capital lui-même est prescrit.

— Traitant ensuite la seconde question, l'auteur examine le cas où le Souverain-Pontife voudrait encaisser cette dotation, et il justifie en quelques paroles, non pas la légitimité, mais la convenance de l'acte pontifical. Et c'est ce qui sera le grand point de la controverse qu'il me suffit pour aujourd'hui d'avoir signalée.

DON ALESSANDRO.

ORDINATION

Dimanche, le 28 mai, Mgr Zotique Racicot, évêque de Pogle, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a conféré, dans la chapelle de l'Ecole Normale, l'ordre de la prêtrise à M. l'abbé J.-E. Ouellette, du diocèse de Fargo.

LES ETUDES BIBLIQUES

IN tête de sa livraison d'avril, la *Revue Biblique* publie plusieurs communications de la Commission Pontificale des Etudes Bibliques.

La première est une importante décision dont voici le texte.

En vue d'avoir une règle de direction pour les étudiants en Ecriture Sainte, la question suivante a été posée à la Commission Pontificale des Etudes Bibliques, à savoir :

“ Pour résoudre les difficultés qui se présentent dans quelques textes de la Sainte Ecriture qui semblent rap-

porter des faits historiques, est-il permis à l'exégète catholique d'affirmer qu'il s'agit, en ces passages, d'une citation tacite ou implicite d'un document écrit par un auteur non inspiré, dont l'auteur inspiré n'entend nullement approuver ou faire siennes toutes les assertions, lesquelles, par conséquent, ne peuvent être considérées comme garanties contre l'erreur ? ”

La Commission a jugé devoir répondre :

“ Négativement ; excepté le cas où, le sentiment et le jugement de l'Eglise étant respectés, il est prouvé par de solides arguments : 1o que l'écrivain sacré cite réellement des paroles ou des documents d'un autre ; et 2o qu'il ne les approuve pas et ne les fait pas siens, de sorte qu'il soit justement censé ne point parler en son propre nom. ”

Le 13 février 1905, Sa Sainteté, sur le rapport du sous-signé consultant secrétaire, a approuvé la réponse ci-dessus et a ordonné de la rendre publique.

Fr. DAVID FLEMING, O. F. M., *Consulteur, secrétaire.*

La deuxième communication fixe la date des 5-10 juin pour les examens aux grades dans l'Ecriture Sainte.

La troisième partage le prix Brayé entre les candidats Burns, professeur au collège de Saint-Edmond, à Ware (Angleterre) ; et Irus, élève au séminaire de Prague (Bohême).

La quatrième pose pour le concours de Brayé, en 1906, la question suivante : *Montrer, en les comparant et en se servant au besoin du témoignage de la version grecque, combien la version "vulgare" du Livre de l'Ecclésiastique a reçu d'autorité et de lumière par la récente découverte du texte hébreu.*

LE BIENHEUREUX CURÉ D'ARS

Fines réparties

SOUS son apparente bonhomie, le Bienheureux curé d'Ars avait la répartie fine et spirituelle. On pourrait faire même un recueil de ses mots.

— Monsieur le curé, lui disait un jour un gros homme, dont la face épanouie et la carrure solide offraient un singulier contraste avec la pâleur et l'épuisement du saint vieillard, je compte un peu sur vous pour me faire bien venir là-haut. Quand vous irez au ciel, je tâcherai de m'accrocher à votre soutane.

Le bon curé de répliquer avec une douce malice :

— Mon ami, gardez-vous-en bien. L'entrée du ciel est étroite, nous resterions tous deux à la porte.

Et cette autre.

— Monsieur le curé, lui demandait une de ses jeunes paroissiennes, d'où vient que lorsque vous priez, on vous entend à peine et que vous parlez si fort quand vous prêchez ?

— C'est, répondit-il, que, quand je prêche, j'ai souvent affaire à des sourds ou à des gens qui dorment ; mais quand je prie, j'ai affaire au Bon Dieu, et le Bon Dieu n'est pas sourd.

Quelques conversions

Entre bien des conversions qu'on pourrait conter, en voici quelques-unes qui se sont recommandées, parce que la source d'où on tenait l'histoire paraissait mériter une confiance particulière.

En 1852, François Dorel, peintre-plâtrier à Villefranche-sur-Saône, avait trente-deux ans. Depuis longtemps il avait oublié le chemin de l'église. « Allons demain à Ars, lui dit un jour un de ses amis, nous verrons ce fameux curé qui confesse nuit et jour. »

— Est-ce que, par hasard, tu veux, toi aussi, te confesser ?

— Pourquoi pas ?

— A ton aise. Allons voir ce fameux curé, et pendant que tu te confesseras, j'irai chasser.

Le lendemain, François prend son fusil et son chien, beaucoup moins pour chasser que pour ne pas avoir l'air d'être un pèlerin, et les deux amis se mettent en route.

Ils arrivent à Ars au moment où M. Vianney traversait la place au milieu de la foule agenouillée. Ils s'approchent et regardent. Cependant le saint prêtre, qui s'est avancé lentement, se trouve en face du chasseur. Jetant un rapide coup d'œil sur le chien, qui était une bête magnifique, puis sur l'homme : « Monsieur, lui dit-il, il serait à souhaiter que votre âme fût aussi belle que votre chien ».

— François Dorel rougit et baissa la tête. Un moment plus tard il se confessait en versant d'abondantes larmes. La même année il partit pour la Trappe d'Aiguebelle, où il fit profession sous le nom de Frère Arsène et où il est mort plein de mérites le 18 décembre 1888.

François Dorel n'avait pas fait d'études. L'homme dont il va s'agir était, au contraire, un homme instruit. Nous ne pouvons donner son nom.

C'était un voltairien, comme la génération de 1830 en a tant connu, de mœurs légères, d'esprit prompt, éludant les difficultés par des bons mots, aimant à soutenir que la religion était l'invention de la fourberie des prêtres. Il n'empêchait point sa femme d'aller à la messe, ni même de se confesser, sous prétexte qu'il fallait bien une religion pour les femmes et pour le peuple ; mais il ne lui épargnait aucune de ces plaisanteries faciles par lesquelles les esprits forts avaient coutume alors d'affirmer la supériorité de leur raison. Elle supportait sa mauvaise conduite avec patience et n'opposait à ses railleries qu'une douceur inaltérable.

Un jour elle lui demanda de l'accompagner à Ars. Il accepta. Il était bien aise d'aller se divertir aux dépens de la sotte multitude

qui se laissait prendre aux procédés d'un « vieux charlatan », c'était ainsi qu'il appelait M. Vianney.

Arrivé à Ars, il se rend dans la petite église ; elle était comble. Aussitôt il se met à dévisager avec une dédaigneuse pitié ces hommes et ces femmes qui attendent leur tour d'entrer au confessionnal. « C'est toujours le *vile pecus* du poète, songe-t-il, toujours le peuple crédule et qui ne raisonne pas ; il est à la merci du premier comédien venu. Ce prêtre est-il de bonne foi ? Qui sait ? A soup sûr, c'est un ignorant, un homme illettré, un simpliste. Que peut-il révéler à cette foule ébahie ? » Pendant qu'il agit ce problème, M. Vianney sort de son confessionnal, et d'un geste impérieux l'invite à le suivre à la sacristie. Etonné, embarrassé, l'incrédule suit le prêtre ; mais comme celui-ci lui fait signe de se mettre à genoux, il se récrie : il ne se confessera pas, il n'a pas la foi. « Mettez-vous à genoux », lui dit M. Vianney en le regardant dans les yeux. Sous ce regard de feu, le récalcitrant tombe à genoux. Aussitôt le saint curé, qui a lu au fond de sa conscience, lui fait le récit de ses fautes, lui en rappelle toutes les circonstances, lui précise les faits jusque dans les moindres détails, lui arrache enfin l'aveu que tout cela est bien vrai et qu'il a péché. Les lumières de la foi sont aussitôt rendues au pécheur qui vient de s'humilier. Il s'écrie au milieu des sanglots : « Mon Dieu, je crois, j'adore, j'aime, je vous demande pardon ».

En lui disant : « Allez et ne péchez plus », le confesseur ajouta : « Mon ami, tenez-vous prêt, le bon Dieu vous appellera prochainement à lui ».

Il se tint prêt et fit bien ; car deux ans plus tard, en se promenant à Paris sur le quai de Bercy, il tomba foudroyé par une congestion cérébrale. Sa veuve craignait pour son salut ; mais le curé d'Ars la rassura : « Votre mari sera sauvé, lui dit-il, mais il est nécessaire de beaucoup prier pour le salut de son âme ».

UNE LECON DONNEE PAR LE ROI EDOUARD

(Extrait d'un journal français)

LES reporters de journaux qui se sont attachés aux pas du roi d'Angleterre à Paris sont entrés, avec lui, au temple anglican de la rue d'Aguesseau, et donnent ces détails.

De sa main gantée de blanc, le roi tient un livre de prières à tranches dorées, il y suit consciencieusement l'office, tournant les pages au fur et à mesure ; près de lui est l'ambassadeur d'Angleterre, sir Birtie, qui se sert d'un immense eucologe.

“ A pleine voix, mais sans éclat, les fidèles chantent les mélodies liturgiques, et Edouard VII mêle sa voix aux leurs ”.

Tout ce qu'il y a de tradition, d'ordre, de force nationale dans ce trait d'un souverain qui fait acte public de religion, à l'étranger le jour du Seigneur, en venant assister tout simplement au service de son culte, et en mêlant sa voix à celle des fidèles, ses sujets réunis autour de lui, notre esprit révolutionnaire n'est même plus capable de le comprendre. Nous ne pouvons même plus nous élever à la conception d'un pays où il y a une religion de l'Etat, un souverain qui la pratique, un culte auquel le roi et les sujets participent en commun.

Les stupides principes de la libre-pensée et de neutralité confessionnelle nous ont tellement abrutis, que c'est pour nous un sujet d'étonnement presque de scandale, qu'il y ait encore, de par le monde, en pleine ère du progrès et sous le règne de la raison, un roi d'Angleterre qui chante au temple, un roi d'Espagne qui s'agenouille sur le

passage du Saint-Sacrement, un empereur d'Autriche qui suive la procession de la Fête-Dieu à pied, un empereur de Russie qui fasse la prière publique à la tête de son armée, un empereur d'Allemagne qui invoque constamment Dieu et adresse des sermons à ses sujets, un président des Etats-Unis d'Amérique qui ouvre et qui ferme l'année en adressant au Très-Haut de publiques actions de grâces.

De tous les signes de notre décadence nationale, il n'y en a pas de plus sensible, ni de plus affligeant, que cette monstrueuse irréligion d'Etat érigée chez nous en principe de droit public et en maxime de gouvernement. C'est la contradiction de tout notre passé. Un peuple qui se renie au point d'abdiquer sa plus forte, sa plus essentielle tradition nationale, qui fait consister son droit et sa politique à être entièrement séparé de la religion, est un peuple profondément dépravé et dégénéré.

CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., 19 mai 1905.

DES flèches du Parthe ne sont jamais belles. Lancées par une main française, elles acquièrent une laideur plus ignominieuse encore. C'est pourtant une de ces sortes de traits, j'ai le regret de le dire, que vient de nous décocher M. Funck-Brentano, dans *Le Gaulois* de Paris.

Durant son récent voyage aux Etats-Unis et au Canada, le critique — avec tout ce qu'il y a d'honnête en Amérique — répudié les pièces sales jouées ici l'hiver dernier par une actrice de renom.

A peine retourné en France, le premier geste de M. Brentano est une palinodie en règle contre nous.

Le caractère de la *Semaine* ne me permet pas de reproduire ici

les attaques louches et pernicieuses de l'écrivain en question. Un regard sur elles cependant.

« A l'occasion de la tournée de Réjane, les Américains ont montré qu'ils ne comprennent rien à l'art..... Ce n'est pas le plaisir malsain de décrire des histoires d'adultère qui a guilé le plume d'Augier, de Dumas, de Hervieu et de Donnay, c'est le désir d'étudier les courants profonds de la passion humaine ». Ainsi s'exprime M. Brentano. Et à cela, si l'on était méchant, on pourrait répondre ceci. Dans sa première phrase, M. Brentano fait de sa plume une flèche de Parthe, dans la seconde il en fait une lance à la Don Quichotte.

Si nous en sommes encore à l'enfance de l'art, pourquoi cet écrivain a-t-il attendu de retourner à Paris pour nous le dire ? pourquoi avoir dit le contraire durant son séjour ici ?

En deuxième lieu, qui d'entre nous a jamais affirmé que MM. Donnay & Cie remuaient de l'ordure pour le plaisir de la remuer ? Personne. Nous savons tous que leur mobile en agissant ainsi est uniquement le désir du gain du moins généralement. M. Brentano aurait pu éviter cette sortie contre un moulin à vent.

De cette attaque une leçon découle pour nous. Soyons sobres d'éloges quand ces messieurs « les missionnaires de la langue française » viennent nous honorer de leurs discours et conférences. Ne les louons qu'à bon escient. Etudions à qui nous avons affaire : nous nous épargnerons par là des erreurs et des déboires. Et puis, de grâce, au lieu d'importer des orateurs qui parfois sont très ordinaires, pourquoi ne pas consacrer ces dépenses à aider nos jeunes talents latents qui n'attendent que cette rosée pour éclore et produire ? « Emparons-nous du sol ». Ceci est bien. « Aidons ceux qui vivent sur ce sol », ce serait mieux encore.

— C'est dû, semble-t-il, à une idée similairement patriotique qu'une nouvelle revue va voir le jour à New York. Fatigués de devoir toujours acheter en Angleterre ou en Irlande presque toutes

les revues catholiques dont ils ont besoin, des prêtres viennent de fonder, avec l'approbation de Mgr Farley, une revue spécialement adaptée aux besoins de l'époque actuelle et au pays où ils vivent. Ce sera « le journal de la foi ancienne et de la pensée moderne » et il portera comme titre : *The New York Review*. Le rédacteur en chef est le Père Driscoll, supérieur du séminaire théologique de Dunwoodie et ancien professeur au grand-séminaire de Montréal. Parmi les noms des rédacteurs, j'ai relevé les noms des Pères Zahm, Pace, Shanahan, Brosnahan et Grannan.

— J'ai à relever aussi, mais pour d'autres motifs, le nom d'un autre prêtre. M. l'abbé Ethier, curé de Glens Falls, N. Y., est mort le 2 mai, dans sa ville paroissiale. Il était né le 11 mai 1842 à Saint-Eustache. — *R. I. P.*

— A l'occasion du privilège que le Souverain-Pontife Pie X vient d'accorder au général des Jésuites, de continuer à offrir le saint sacrifice de la messe malgré l'amputation de son bras droit, des journaux ont affirmé que semblable permission n'avait jamais été octroyée auparavant. Ils sont allés trop loin, je pense. Pour ne citer qu'un exemple, le pape Urbain VIII, en 1644, autorisa le Père Jogues, de vénérable mémoire, à monter à l'autel « malgré l'amputation de son pouce droit et de ses quatre autres doigts ». Mais ces doigts, il est vrai, il les avait perdus sous le tomahawk des sauvages mohawks, pour la cause de son Dieu, pour la cause de sa foi — Ici, tout près, à Auriesville, près de la bonne ville de Troy. « Comment se pourrait-il qu'un martyr du Christ ne puisse pas s'abreuver du sang de son Maître ? » lui avait dit le pape, en lui accordant sa dispense.

« Martyr du Christ ! » Ces mots me rappellent que je pourrais maintenant parler de l'état où en est le procès de canonisation de ce Vénérable Serviteur de Dieu, mais j'aurai prochainement l'opportunité de traiter ce sujet avec plus de données.

HENRY BAYARD.

MGR A.-X. BERNARD

Protonotaire apostolique *ad instar participantium*

LE *Rosaire*, publié par les RR. PP. Dominicains de Saint-Hyacinthe, nous apporte la nouvelle de l'élévation à la prélature de M. le chanoine A.-X. Bernard ; et l'excellente revue le fait en termes si délicats, que nous demandons la permission de les reproduire, en les faisant nôtres de tout cœur.

“Le mois de mai a été fécond en bonnes nouvelles et en heureuses grâces. Pendant que notre Eglise métropolitaine salue en son vicaire-général un nouvel évêque et un auxiliaire dévoué, l'Eglise cathédrale de Saint-Hyacinthe se réjouit de voir son grand-vicaire élevé aux honneurs de la prélature. Une circulaire de S. G. Mgr Decelles annonce au clergé de quelle manière et par quelle voie ces honneurs ont été décernés à Mgr Bernard. Nous y apprenons que ce n'est pas d'aujourd'hui que cette dignité lui a été conférée et que déjà Mgr Moreau, de sainte et regrettée mémoire, l'avait sollicitée de Rome, pour reconnaître les mérites de son coopérateur. La modestie du titulaire avait réussi jusqu'à cette heure à cacher le parchemin ; mais il a plu à Dieu de ne pas remettre au dernier jour la réalisation de sa parole : *Nihil est opertum quod non revelabitur.* — Il n'est rien de caché qui ne sera révélé. Et c'est ainsi que le parchemin, vieux de quatre ans, ayant été exhumé de la profonde retraite où il espérait dormir toujours, il nous est permis de saluer en Mgr Bernard un prélat que l'Eglise honore et qui honore l'Eglise.”

“Le *Rosaire* ne saurait manquer à son devoir d'offrir au nouveau protonotaire apostolique ses respectueux hommages de religieuses et affectueuses félicitations.”

SA MAJESTÉ LA REINE D'ANGLETERRE

A NOTRE DAME-DE-LA-GARDE

SA Majesté la Reine Alexandra, dès le jour de son arrivée à Marseille, a tenu à monter à Notre-Dame-de-la-Garde.

C'est après sa visite au Parc Borély que Sa Majesté est partie pour rentrer en ville et gagner l'ascenseur, où M. Baudoin l'attendait.

Vers 5 heures, la reine, arrivée à l'improviste, a été reçue au seuil du sanctuaire par celui de MM. les vicaires qui était de service et qui lui a fait les honneurs de la Basilique.

Sa Majesté était accompagnée de la grande duchesse Georges de Russie, de deux dames de compagnie, du grand chambellan et du consul général d'Angleterre ; dès qu'elle a été devant le magasin d'objets de piété, elle a voulu y faire des emplettes et elle a choisi, entr'autres objets, une statuette d'argent qu'elle a tenu à porter elle-même, à la main, pendant toute la visite, sans consentir à la livrer à l'une des personnes de sa suite.

De la crypte, Sa Majesté a parcouru la sacristie puis elle est entrée à la Basilique, l'a parcourue, admirant les mosaïques et surtout le grand nombre d'*ex-voto*, parmi lesquels l'un offert par un sujet anglais.

En passant devant le sanctuaire, la reine s'est arrêtée et s'est recueillie quelques instants, aussitôt tous les membres de la suite se sont un peu retirés en arrière.

Sa Majesté a daigné ensuite témoigner sa satisfaction, et elle a demandé des renseignements sur les pèlerinages ; quand on lui a dit que, chaque jour, au moins un groupe de pèlerins venait représenter le diocèse au sanctuaire, la reine a manifesté qu'elle était à la fois surprise et édifiée de cet acte quotidien de religion.

Avant de repartir, Sa Majesté a voulu faire encore une emplette de médailles renfermées dans des écrins ; elle a apposé sa signature sur le registre d'honneur, exemple qui a été suivi par tous les personnages de sa suite ; puis elle a présenté sa main au prêtre qui l'avait accompagnée et l'a remercié dans les termes les plus gracieux et les plus bienveillants.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois de juin 1905

Approuvée et bénie par Pie X

Le mois du Sacré-Cœur

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, afin que le mois du Sacré-Cœur soit partout célébré avec ferveur.

Résolution apostolique : Prendre part aux exercices du mois du Sacré-Cœur.

AUX PRIÈRES

Sa Grandeur Mgr Alex. MacDonnell, évêque d'Alexandria, Ont., décédé à Montréal.

Sœur Marie-Rose de Lima, née Antoinette Bonneville, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Mme Aristide Boucher, décédée à Sainte-Elisabeth de Joliette.
